



## EHPAD LE CEDRE

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes  
39 Avenue du Docteur Besserve – 63430 Pont du Château  
Tel : 04 73 83 20 89 – Fax : 04 73 83 37 84

Courrier électronique : [ehpad-le-cedre@wanadoo.fr](mailto:ehpad-le-cedre@wanadoo.fr)  
Site : <http://www.ehpad-le-cedre.com>

### PROCES VERBAL CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 12 juin 2017

V O I X  D E L I B E R A T I V E	DUFLOT Pierre	Président du CVS	Présent
	MUT Marie	Vice-présidente du CVS	Présente
	MORIN Marcel	Représentant des résidents	Présent
	MELIODON Laurenza	Représentant des résidents	Présente
	BLANDAIS Ginette	Représentant des résidents	Présente
	MOTTIN Jean	Représentant des résidents	Excusé
	VINZIO René	Président du Conseil d'administration Représentant de l'organisme gestionnaire	Excusé
	CARVALHO Lucile	Représentant du personnel	Présente
	THOMAS Frédérique	Représentant du personnel	Présente
	CHALY Arline	Représentant des familles	Présente
	POULET Amélia	Représentant des familles	Présente
	FOUGERE Christiane	Représentant des familles	Excusée
	IVANOWICH David	Représentant des familles	Excusé
Voix consultative	BERTIN Aude	Directeur de l'Établissement	Présente
	MALBEC Gaëlle	Cadre Administrative	Excusée
	VALLAT Sophie	Cadre de Santé	Excusée

#### ORDRE DU JOUR

- 1- Points résidents ce qui a été fait
- 2- Les nouvelles demandes
- 3- Approbation du PV de la réunion précédente
- 4- Résultat enquête de satisfaction ;
- 5- Questions diverses

Mr Dufлот ouvre la séance en demandant une pensée pour Mr Darrigade qui est décédé la semaine dernière.

## 1° - Point proposé par les résidents

- **Ce qui a été fait**

- La télévision de la salle des familles a été déplacée dans la salle de restaurant, elle est allumée par l'agent du pôle hôtelier en fin de repas et éteinte par l'équipe de nuit.
- La nouvelle vaisselle a été livrée, seules les panières à pain sont en commande.
- Les panneaux de signalisation de la terrasse du 1<sup>er</sup> étage ont été installés.
- Les jardinières sont mises en place.
- Les résidents souhaitaient être informés des rendez-vous médicaux. Les infirmières informe directement par écrit aux résidents, ou elles le délèguent aux aides-soignantes.

- **Les nouvelles demandes**

- Les résidents souhaiteraient avoir plus de personnels soignants et pôle hôteliers

Mme Bertin : elle a un rôle limité sur le nombre de poste autorisé car même en tant que directrice, elle n'a pas le pouvoir de financer plus de personnel car il faudrait augmenter le prix de journée qui est approuvé par le conseil départemental. Comme nous sommes habilités à l'aide sociale, nous ne pouvons pas avoir un prix de journée trop important

Mr Duflot : Le problème vient du fait qu'ils ne sont pas au courant des choses, quand ils veulent aller manger au rdc, on leur dit au dernier moment que le repas est à leur étage.

Mme Bertin : il va peut-être falloir voir le devenir de la salle de restaurant du rdc car elle a vu qu'il n'y avait que 12 personnes. Pourquoi ?

Mme Carvalho, pour plusieurs raisons les personnes qui ont des petits troubles sont perturbés par le fait que le personnel de rdc changeait beaucoup.

Mme Bertin : on va essayer de stabiliser l'équipe du pôle hôtelier au rdc et de voir pour que les AMP proposent bien aux nouvelles admissions de faire des essais en bas.

Sinon, nous supprimerons la salle à manger au rdc.

Les membres du CVS pensent que ce n'est pas une bonne idée.

Mme Malbec qui était responsable du pôle hôtelier est parti en congé maternité revient au 1<sup>er</sup> juillet et Mr Taulemesse qui l'avait remplacé revient également fin juin. Ils vont pouvoir reprendre le travail des plans de table etc... Car Mme Lustière avait remplacé sur certaines missions en attendant leur retour mais ne pouvait pas absorber toutes les tâches.

## 2° - Approbation du compte-rendu du précédent CVS

PV approuvé à l'unanimité

## 3° - Enquête de satisfaction des familles

Mme Bertin en profite pour remercier l'ensemble du personnel pour leur travail qui permet d'avoir une bonne satisfaction générale des familles.

## 6 – Informations diverses

- Point plan canicule

Tous les 1<sup>er</sup> juin nous sommes tenus de faire un point sur la canicule

L'alerte niveau 3 est déclenché lorsqu'il y a 34°C la journée et plus de 19° la nuit pendant 3 jours consécutifs.

Dans tous les cas il faut veiller à bien boire et à rester au frais.

Les ventilateurs ont été installés, les climatisations ont été vérifiées. La salle à manger du rdc est accessible toute la journée, même s'il n'y a personne.

- Le barbecue aura lieu le 4 juillet, toutes les familles sont conviées, ont reçu une invitation, ainsi que les membres du CVS

- Prochaine élection car le mandat arrive à terme. Elles auront lieu le 26 septembre Alexandre et Isabelle organiseront les campagnes, demande des urnes à la mairie.

Pour les élections du président, celui qui a le plus de voix sera élu président, Mme Bertin demande aux membres s'ils sont tous d'accord pour modifier le règlement du CVS.

Mr Duflot demande s'il peut se représenter, Mme Bertin signale que tous les membres actuelles peuvent se représenter.

Mme Bertin demande un vote : vote à l'unanimité.

- Mme Bertin revient sur tout ce qui a été fait pendant ce mandat. Voir fiche jointe

Elle remercie l'implication des membres  
7 réunions

Mme Bertin remercie Mme Chaly et Mme Poulet de leur implication.

Mr Morin remercie les animateurs.

Mr Duflot clôture la séance à 15h30

Fait le 06/07/2017

Le président du CVS

Duflot Pierre



